



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 MARS 2025

### FINANCES

### **2025DEL02\_PACTE FINANCIER – FONDS DE CONCOURS POUR la RENOVATION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE DES AVALATS**

Le 3 mars 2025, le conseil municipal de la commune de Saint-Juéry légalement convoqué le 25 février 2025, s'est réuni en salle du conseil municipal sous la présidence de David DONNEZ le Maire.

Nombre de membres :

- En exercice : 29
- Présents : 25
- Votants : 25

Secrétaire de séance : Dalila GHODBANE

#### **Membres Présents :**

David DONNEZ, Didier BUONGIORNO, Martine LASSERRE, Thierry CAYRE, Corinne PAWLACZYK, Patrick CENTELLES, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-Marc SOULAGES, Dalila GHODBANE, Bernard BENEZECH, Benoît JALBY, Camille DEMAZURE, Emile DELPOUX, Béatrice ALAUX, Patricia RAINESON, Laurence GAVALDA, Béatrice FARIZON, Marie-Christine VABRE, Michel SALOMON, Murielle COUPLET, Vincent MARTY, Georges MASSON, Patrick SIRVEN, Patrick GARNIER, Patrick MARIE,

#### **Membre(s) absent(s) :**

Nathalie COUVREUR, Christophe TAUZIN, Marjorie MILIN, Isabelle BETTINI

Le quorum est atteint.

-----  
Vu l'article L5216-5 VI d code général des collectivités,

Vu la délibération du conseil communautaire n°DEL2022\_001 en date du 10 février 2022, relative au règlement d'attribution des fonds de concours de la communauté d'agglomération de l'Albigeois

Il est rappelé que par délibération du 10 février 2022, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois a approuvé l'attribution de fonds de concours d'investissement aux communes de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

La commune de Saint Juéry a sollicité auprès de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, le 12 novembre 2024, l'attribution d'un fonds de concours concernant la rénovation de la toiture de l'église des Avalats. Le fonds de concours représente environ 50 % d'un montant total d'opération estimé à 83 821,66 € HT soit un montant de 41000€.

Après examen du dossier déposé et des crédits disponibles sur l'enveloppe de fonds de concours 2022-2025 pour la commune de Saint Juéry, la demande de fonds de concours pour la rénovation de la toiture de l'église des Avalats, est déclarée recevable auprès des services de la communauté d'agglomération.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

- **Approuve** la demande de fonds de concours concernant la rénovation de la toiture de l'église des Avalats pour un montant de 41000 €.
- **Autorise** le Maire à signer la présente convention d'octroi d'un fonds de concours pour la rénovation de la toiture de l'église des Avalats

**A l'unanimité des membres présents**

*Pièce jointe : Convention entre la ville et la communauté d'agglomération de l'albigeois*

Le maire,

David DONNEZ



La secrétaire de séance

Dalila GHODBANE

